

# Le RUSÉ



www.leruse.fr

Journal impertinent, insolent et humoristique  
du Réseau Unitaire Social et Ecologique

ruse62@yahoo.fr

## Edito

Si l'on en croit le magazine « Challenges » qui a publié en juillet son classement des 500 Français les plus riches, le montant total de leurs fortunes s'élèverait à 267 milliards d'euros. Fortunes professionnelles s'entend, c'est-à-dire hors biens immobiliers détenus à titre personnel, œuvres d'art et signes de richesse non durables tels que voitures, bateaux, hélicoptères... Par comparaison le montant de la dette de la France tourne autour de 70 milliards d'euros. Autrement dit, en comblant ladite dette, il resterait à ces 500 Français la bagatelle de 200 milliards d'euros. Utopique ? Peut-être. A moins que... Le candidat Hollande n'avait-il pas évoqué la taxation des profits dans son programme de campagne ? N'était-il pas question, avant les élections, de s'attaquer aux excès de la finance ? Vous aussi, vous l'avez entendu... Et peut-être même ya avez-vous cru. Tout de même, ce n'était pas, uniquement, des promesses de campagne ? Ça serait vraiment trop... décevant...

Moment important que cette présentation par la municipalité dirigée par Natacha Bouchart, du projet appelé de façon un peu trop réductrice : Projet de Palais des congrès.

En effet, si l'annonce d'intégration au projet global d'un centre de congrès et de spectacle a bien été formulée (projet financé par la communauté d'agglomération du Calaisis), le projet lui-même vise à réaménager en profondeur tout le secteur de l'ancienne aire d'accueil des campings cars, du camping municipal, du Fort Risban.

La presse s'étant déjà fait l'écho du projet, de nombreuses remarques émanant de riverains ou de Calaisiens avaient été formulées par avance. Beaucoup de ces interrogations tournaient autour de la futur construction, de sa hauteur, du programme immobilier (hôtel ou pas, casino ou pas, appartements ou non...).

Disons-le franchement, consciente que le projet pouvait heurter un électorat qui lui est traditionnellement attaché, pouvait faire peur, la mairesse UMP de Calais s'est efforcée de rassurer.

Des mots ronds, bien emballés, des images paisibles, des références à des sites sympathiques et connus auront permis de dégonfler pour le moment l'opposition qui montait.

La présentation d'images en 3D tendant



L'opéra de Copenhague : 41 000 m2, 38 mètres de haut, capacité : 1500 personnes, coût : 336 millions d'euros... nous aussi, nous pouvons produire des exemples...

à nous faire accepter l'idée que d'ici peu nous aurions l'impression d'être dans les dunes de Sangatte et que finalement le Palais des congrès serait un tout petit bâtiment de rien du tout, dont on pourrait par ailleurs utiliser à des fins touristiques (pique-nique, promenades...) la toiture, finit par anesthésier ceux qui s'interrogeaient encore.

Enfin, les noms évoqués comme références urbanistiques finirent par lever les derniers doutes : Oslo, Copenhague, Séoul, Yokohama... By, By Calais, bienvenue...

Sauf que la réalité apparaîtra un tantinet différente dès lors que chaque image sera remise à l'échelle, que le coût total des démolitions et reconstructions sera livré, que la différence entre le projet calaisien et ceux évoqués éclatera au grand jour...

La première des remarques concernera la destruction de biens publics. Les millions d'euros consacrés à l'aménagement d'un outil de tourisme 3 étoiles (le camping) depuis des décennies vont être passés par pertes et profits. C'est tellement simple quand ce sont les autres qui paient. Par ailleurs le lien économique entre les commerçants du front de mer et les campeurs disparaît. Faire croire que les campeurs installés dans un nouveau camping pourront continuer à venir... est véritablement une vue de l'esprit.

Seconde remarque, aucune étude visant à étayer le besoin d'un Palais des congrès n'a été diligentée. C'est tellement vrai qu'aucun élu ou technicien présent lors de la présentation n'a été capable de répondre à la question de l'occupation des équipements de cette nature sur le Littoral.

Suite p 2

## Le chiffre

**5** : c'est en millions d'euros la somme qui va être économisée suite à l'abandon du parking souterrain de la Place d'Armes. Enfin une bonne nouvelle...

## Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



## En bref... En bref... En bref...

### L'hécatombe continue en mairie...

Cette fois c'est au tour d'un membre du cabinet du maire (encore un...) de démissionner. Jérémie Ranson a préféré rendre son tablier. Il est vrai que de plus en plus de voix s'élèvent (discrètement, par peur des représailles) pour le confirmer : colérique, autoritaire, intolérante... il ne fait pas bon travailler aux côtés de SAS Natacha Bouchart.

### Et l'agglomération recrute

Si vous êtes Calaisien et en recherche d'un emploi dans la communication, ce qui suit

vous concerne. L'agglomération s'apprête en effet à recruter un nouveau directeur de la com' pour remplacer l'actuel démissionnaire. Depuis le temps que la rumeur enflait, cette fois elle est confirmée. Alors ne tardez pas à faire acte de candidature...

### Attention

Comme vous le lirez ci-contre l'Atelier a réouvert ses portes. Toutefois compte-tenu de la traditionnelle Fête de l'Humain, pas d'ouverture le week-end du 14 septembre. En revanche on vous donne rendez-vous le vendredi 21 à partir de 18 h.

## On y pense

L'avez-vous noté ? Désormais, chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts... Rendez-vous donc ce vendredi pour découvrir les prochaines dates des soirées déjà programmées.

Ouverture de l'Atelier  
Tous les vendredi soir  
à partir de 18 h  
Bd de l'Egalité

## On le note

A partir de cette rentrée votre Rusé préféré sortira le lundi soir. Les abonnés le recevront par mail, les autres le retrouveront sur le blog ([www.leruse.fr](http://www.leruse.fr)). Et bien sûr pensez à en parler autour de vous et à nous faire remonter les adresses mail des copains, parents, voisins... Plus l'information circule, mieux c'est...



## La police au tribunal !

Chacun d'entre vous s'en doute, il existe de nombreuses raisons pour que la « Police » se rende au tribunal : « témoignage, plainte pour insultes... ».

Il existe également plusieurs polices, d'où la nécessité dès le départ de préciser qu'en la circonstance c'est de la police municipale dont on parle.

Mais pourquoi donc la police Municipale se rend-elle au tribunal ?

Il semble que le reproche qui soit formulé, soit celui d'avoir été conciliant avec un certain nombre d'automobilistes ayant été verbalisés.

C'est ainsi que sont convoqués pas moins de 6 agents du stationnement payant (sur un effectif de 7) et 2 policiers municipaux au tribunal de grande instance de Boulogne sur Mer. Comme si cela ne suffisait pas, l' élu adjoint à la sécurité sera également du voyage

dans le cadre d'une autre affaire (conduite avec récidive en état alcoolique !). Seul point positif de la convocation conjointe, l' élu pourra toujours demander à ses policiers municipaux de le conduire, faute de permis.

Comment en est-on arrivé à cette situation pour le moins ubuesque, et qui assurément est une nouvelle tâche pour l' image de la collectivité calaisienne ?

Chacun sait, et sans rentrer ici dans le détail, le traitement plus que favorable octroyé par Mme le maire à sa police, bien souvent au détriment d'autres services (en tout cas perçu ainsi par leurs agents).

Quelques exemples ?

- Heures supplémentaires pratiquement sans limites (certains agents, souvent en arrêt maladie, ne viennent travailler qu'à cette occasion, puis comme l'on dit vulgairement reprennent un « ticket maladie »,

- Obtention d'une panoplie pratiquement complète (hormis, pour l'instant l'armement), pour chaque policier municipal, avec gilet pare-balle (rappelons que nous sommes à Calais et non à Marseille !), et même un casque, identique à celui des CRS (rappelons là aussi que le maintien de l'ordre est exclu de l'activité de ce service !).

Si cela peut faire sourire, en réalité ces dérives ne sont pas sans conséquences néfastes.

En premier lieu, il n'est pas inutile de rappeler ici que le coût financier, non négligeable, de tous ces caprices est entièrement supporté par

le contribuable calaisien, En second lieu, ces dérives démontrent le manque évident de hiérarchie au sein de ces services. Un adjoint hors course depuis longtemps, un chef de police qui semble ne se préoccuper que de la police municipale et beaucoup moins du stationnement payant (espère-t-il sa dis-

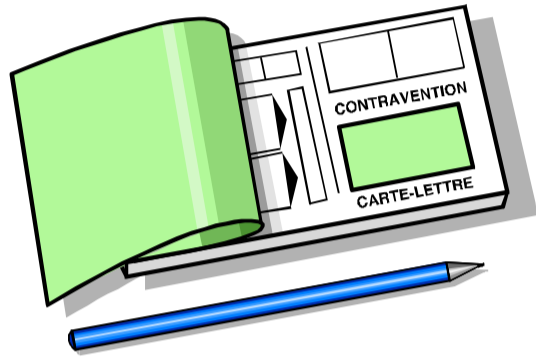
parition pour le remplacer par l'arrivée d'autres policiers municipaux ?), un directeur adjoint encadrant le chef de la police qui laisse faire, puisque cela convient à Mme le maire !

Si le personnel de la mairie, et notamment celui des cadres n'est pas dupe de la situation, chacun se tait... Là encore, pour l'instant.

Comment être étonné dans ces conditions que l'un ou l'autre, se sentant « très libre », ne se décide à faire plaisir à... Parfois même peut-on imaginer, sans l'affirmer par manque de preuves, qu'il est parfaitement possible que l'acte ait été commis pour rendre service à la demande...

Quoi qu'il en soit, il n'y aura que des lampistes devant le juge. Eh oui, l'incompétence n'est pas encore, à ce stade, un délit.

A suivre...



Suite de la p 1

Troisième remarque, pour ne pas amener toutes les voitures devant alimenter le futur équipement auprès des immeubles existants, il est nécessaire de créer une voirie au moins aussi importante que l'actuelle. Chacun peut alors s'imaginer ce que cela va donner. Dans le même ordre d'idée, faire croire aux résidents actuels que la construction d'un équipement de spectacle pouvant accueillir 3500 spectateurs, plus les loges, plus les locaux techniques, plus..., soit une superficie minimale de 70 mètres de long par 40 mètres de large, pour 15 mètres de hauteur, n'aura aucune conséquence pour la visibilité, nous amène à considérer la plaisanterie comme douteuse.

Enfin, l'utilisation de la toiture étant envisagée à des fins touristiques (pique nique, promenades...), espérons que l'entretien du lieu ne ressemblera en rien à celui de la promenade du bassin des chasses, faute de quoi nous aurons alors un réel problème de santé publique. Un dossier dont nous reparlerons.

### Campagne de dénigrement : c'est reparti

Au rayon : Philippe Hénon est vraiment prêt à raconter n'importe quoi dans ses colonnes pourvu que ça puisse nuire à Jacky Hénon, cette semaine on a de nouveau eu une petite attaque sur les 4B. Ben oui, avec la rentrée, la campagne de dénigrement systématique du député européen par le Nord-Libouchart a donc repris de plus belle. Comme il se doit. Ainsi dans le journal du 2 septembre 2012 on pouvait lire sous la « plume » du rédacteur anonyme, appelons-le Philippe Hénon, qu' « Ils (les propriétaires des 4B qui râlent de voir des enseignes s'installer en périphérie sur les zones des Cailloux et du Chemin Vert) oublient qu'à son ouverture les 4B ont vidé les boulevards de boutiques calaisiennes. » Ben tiens ! Un simple coup d'œil à la presse de l'époque a suffit pour confirmer qu'une nouvelle fois Nord Libouchart mentait sciemment à ses lecteurs. Pour couper court à toute polémique, voici donc la liste des enseignes présentes à l'ouverture des 4B : H&M, Cache-Cache, Carnet de vol, Claire's, Jules, Maroquinerie Bellacci, Patrice Bréal, Promod, San Marina, Z, Armand Thierry, L'Occitane, KooKai, Au bout du quai, le Torchon à Carreaux, SFR, France Télécom, Bijouterie, Frank Provost, Place Média (ex-Majuscule). Arrivera ensuite également Yves Rocher. Qui était installé auparavant sur les boulevards ? « Majuscule », remplacé par Texti, « Yves Rocher », remplacé par « Rêve De Marcq », Jules, SFR et France Télécom. Les autres enseignes étaient des ouvertures. Et si un certain nombre ont fermé depuis c'est peut-être aussi (surtout ?) à cause de l'inaction de Bouchart and co dont l'une des promesses de campagne était, il faut le rappeler : « Nous allons redynamiser le centre-ville ». On voit le résultat ! Mais ça, ce n'est pas Nord Libouchart qui le dira : la municipalité dirige le journal ! Rappelons d'ailleurs que le NL est un journal d'opinion et que dans ce cadre, la mission qu'il s'est donnée est de dénigrer l'ancienne municipalité en général et Jacky Hénon en particulier. Alors ne pensez pas y lire des infos exactes et vérifiées. Ça se saurait...

## Poil à gratter

### Stationnement gratuit

#### le 11 Septembre à Calais ?

6 des 7 agents du service du stationnement payant, sont convoqués ce jour-là au tribunal de grande instance de Boulogne/Mer pour falsification de PV. De grandes chances pour stationner gratuitement ce jour-là, le 7<sup>e</sup> agent aura peut-être la bonne idée de poser congé ou d'aller soutenir ses collègues !

### Bonjour l'ambiance

Toujours à la recherche de militants pouvant porter sa bonne parole, le président de la communauté d'agglomération du Calaisis, recrute et recrute encore. Des recrues qui, pour certaines, l'accompagnent sur les marchés, à la rencontre de la population... Evidemment, une telle proximité peut

accréditer l'idée d'une certaine « puissance » ou plus exactement d'une « liberté » plus importante. C'est sans doute ce qui a dû circuler dans l'esprit d'un de ces militants, puisqu'il n'a pas hésité à agresser un autre salarié sur son lieu de travail, sans doute persuadé de son impunité... Sauf que témoin il y a, et que la hiérarchie se trouve dans l'obligation d'instruire une plainte pour « agression ». Voilà le président Blet obligé de fournir une assistance juridique à un salarié pour ester en justice contre l'une de ses recrues, c'est ballot non ?

### Areuh, areuh...

Peut-être aurait-on pu trouver un autre sigle. En l'appelant Allocation de Réussite Etudiante, dites AREUH, l'aglo donne juste l'impression de pren-

dre les étudiants pour des petits enfants. Mais rassurez-vous, c'est juste une impression. Ou pas.

### Rue Royale, tout beige

C'est un peu vite dit. En effet, nombreux sont nos lecteurs qui nous font part d'avoir été bloqués à un moment ou à un autre de la journée, par des camions de livraison à l'arrêt. Ces camions empêchant d'autres véhicules lourds de les doubler et bloquant ainsi la circulation pour les particuliers et les transports en commun. On n'ose imaginer la rue bloquée et le besoin pour les véhicules de sécurité de circuler.

Par ailleurs, de nombreuses remarques se rapportent à l'apparence de propreté des trottoirs. Deux mois à peine après l'inauguration, et malgré

le fait que les trottoirs sont lavés chaque jour, le sentiment qui se dégage est que ça fait : « crade ».

### Bonne nouvelle

Le parking inutile de Natacha Place d'Armes, ne se fera pas. Les fouilles laissant apparaître des vestiges de notre ville pouvant avoir un intérêt historique, les services compétents avaient l'intention de demander des fouilles complémentaires.

Pour éviter de bloquer le site, notre bonne mairesse préfère annuler l'idée de parking. Une chose apparaît alors à chacun évidente, mais pourquoi n'a-t-on pas fait les fouilles avant de faire réaliser les études (coûteuses) d'un parking souterrain ? Et laisser ainsi gaspiller l'argent public ?